

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 22/02/2021 - 17:07

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Correspondant : M. Jérôme LHEUREUX, Président, 48bis, route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 95 27, courriel : Marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : <http://www.cote-albatre.com>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Les travaux de renouvellement de canalisation AEP entre Ouainville et Canouville.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45112100
- Objets complémentaires : 45232150

Lieu d'exécution et de livraison : Territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Les travaux concernent le renouvellement du réseau de distribution d'eau potable le long de la RD 71 entre Ouainville et Canouville, y compris la reprise jusqu'au compteur des branchements existants (y compris vanne d'arrêt avant compteur) et le déplacement en limite de propriété pour les compteurs situés en domaine privé.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux du présent marché consistent à renouveler 2 400ml de canalisation d'AEP et de renouveler les branchements de cette section. Un débitmètre sera également renouvelé et des jeux de vannes installées aux points de raccord sur l'ancienne canalisation. Les branchements existants seront repris et pour certains les compteurs seront déplacés en extérieur, en limite de propriété. Les compteurs seront également renouvelés par l'entreprise mais la fourniture sera assurée par l'exploitant.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les travaux seront financés selon les modalités suivantes : Autofinancement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront

payées par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Lors de son dépôt, l'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer également les sous-traitants connus ou envisagés, s'il s'appuie sur leurs capacités. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est déclarée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Acheteur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'Acheteur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Habilitation et certification amiante adaptée au chantier du personnel intervenant pour la réalisation de la prestation Habilitation et certification soudure PEHD (par soudure au miroir ou pour manchon électro-soudable selon la méthode d'assemblage retenue) du personnel intervenant pour la réalisation de la prestation
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés : 1. Référentiel FNTP Qualification coutumière ou 3 références similaires au minimum :

-N°5118 libellé « construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression (potable) en site urbain établis en canalisation de DN ? 300 avec reprise de branchements existants ou avec création de branchements neufs »

2. Hors référentiel FNTP - Qualifications du personnel

- Attestation CATEC

- Attestation AIPR encadrant et opérateur

- Attestation CACES

• Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

• Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles R.2143-3 et 4 du Code de la Commande Publique :
 - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique ;
 - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 19 mars 2021 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-005

Renseignements complémentaires : A) Délais d'exécution des Travaux :

Le délai de préparation des travaux est de 4 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant le début de la préparation.

Le délai d'approvisionnement est de 3 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant le début de l'approvisionnement.

Le délai d'exécution des travaux sont laissés à l'initiative du candidat qui devra les préciser dans l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser le délais de 16 semaines maximum.

Une période de remise en état après contrôle est prévue. Elle est fixée à 1 semaine à compter de l'ordre de service prescrivant son démarrage.

B) Obtention du DCE :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable via la plateforme de dématérialisation de l'Acheteur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

L'accès à cette plateforme est gratuit.

En cas de difficultés rencontrées, les soumissionnaires disposent sur le site d'un service support clients au 0 892 23 21 20.

C) Visite sur sites et/ou consultations sur place :

Il est conseillé aux candidats d'effectuer une visite sur site, par leurs propres moyens. Elle n'est pas obligatoire. Aucune visite obligatoire ne sera organisée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'oeuvre.

L'Entrepreneur en remettant son offre reconnaît avoir procédé à une visite détaillée du périmètre des travaux et avoir pris connaissance complète et entière des lieux et de leurs abords, pris parfaite connaissance de toutes les conditions physiques et toutes sujétions relatives aux lieux de travaux, à l'exécution des travaux à pied d'oeuvre ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement du chantier (moyens de communication et de transport, lieu d'extraction des matériaux de chantier, décharges publiques ou privées), et avoir, s'il le jugeait utile, sollicité toute demande de renseignement complémentaire. Il est donc réputé avoir pu apprécier l'ensemble des contraintes liées au site et en avoir tenu compte lors de la remise de son offre.

D) Conditions d'envoi ou de remise des plis :

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées dans le présent document.

L'Acheteur impose la transmission des documents par voie électronique, sur la plateforme : www.achatpublic.com

a) Transmission sous support papier :

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation.

Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

b) Transmission électronique :

Les conditions de transmission électronique sont décrites dans le règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 février 2021

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_RcA4UvNEUQ

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_RcA4UvNEUQ

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : adresse

internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_RcA4UvNEUQ

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert
BP 500, 76005 Rouen cedex, tél. : 02 35 58 35 00, télécopieur : 02 35 58 35 03, courriel : Grefte.ta-rouen@juradm.fr,
adresse internet : <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert BP 500, 76005 Rouen cedex, tél. :
02 35 58 35 00, télécopieur : 02 35 58 35 03, courriel : Grefte.ta-rouen@juram.fr, adresse internet :
<http://www.ta-rouen.juradm.fr>

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3626524**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 76 - Seine-Maritime

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Service des Finances 48 route de Veulettes
76450 - Cany barville

Adresse d'expédition :

-

